

Professions et lieux de travail

Pêche commerciale

Sur cette page

[Que faut-il savoir avant de lire de l'information sur cette profession?](#)

[En peu de mots, que font les pêcheurs commerciaux?](#)

[Quels sont les dangers pour la santé et la sécurité liés à la pêche commerciale?](#)

[Quelles procédures d'intervention d'urgence doivent être mises en place?](#)

[Quelles sont les étapes générales que doit prendre une exploitation de pêche commerciale?](#)

[Que faut-il faire pour se protéger contre les chutes lorsque l'on travaille en hauteur?](#)

[Quelles sont les principales méthodes de travail sécuritaires à connaître?](#)

[Où peut-on trouver de plus amples renseignements?](#)

Que faut-il savoir avant de lire de l'information sur cette profession?

Le présent document résume les principales fonctions et les problèmes courants liés aux activités de pêche commerciale. Il est impossible de prévoir tous les dangers auxquels les pêcheurs commerciaux peuvent être exposés. Les demandes peuvent être sporadiques et imprévisibles, et comprendre des périodes intermittentes de stress physique et psychologique intense. Ce résumé met l'accent sur les principales fonctions que la plupart des pêcheurs commerciaux (ceux qui pêchent principalement à partir d'un bateau) ont en commun.

Le présent document ne porte pas spécifiquement sur les opérations d'application de la loi, de sauvetage ou de plongée. Ces professions exigent une formation et des qualifications particulières qui vont au-delà des renseignements généraux fournis ici.

En peu de mots, que font les pêcheurs commerciaux?

Voici les principales fonctions des pêcheurs commerciaux :

- Utiliser des instruments et des aides à la navigation.

- Entretenir le navire et le matériel.
 - Faire de l'entretien.
 - Travailler à l'extérieur dans des environnements extrêmes.
 - Soulever, pousser et tirer les prises, la cargaison et des objets.
 - Travailler dans le froid (p. ex. climat, congélateurs, eau froide).
 - Travailler avec de la machinerie, y compris des treuils et d'autres équipements rotatifs.
 - Effectuer des opérations de sauvetage nautique, au besoin.
-

Quels sont les dangers pour la santé et la sécurité liés à la pêche commerciale?

La pêche commerciale se fait dans un environnement extrême et nécessite l'utilisation de divers types d'équipement. Étant donné que l'environnement peut changer rapidement, il est important de demeurer à l'affût de tout changement. Voici quelques exemples de ces dangers :

- Le [travail sur l'eau ou près de l'eau](#), y compris le choc hypothermique et l'immersion en eau froide
- La [noyade](#)
- Les blessures causées par les arêtes de poisson, les os, les dents ou par des bactéries
- Le travail à l'extérieur
 - conditions météorologiques (y compris la [foudre](#))
 - [exposition au froid](#)
 - [exposition à la chaleur](#)
 - [indice humidex](#)
 - [rayonnement ultraviolet](#)
 - [phénomènes météorologiques extrêmes](#)
 - [travail en sécurité en présence d'insectes piqueurs](#)
 - maladies transmises par les piqûres d'insectes, y compris la [maladie de Lyme](#) et le [virus du Nil occidental](#)
- Le travail en hauteur, y compris l'utilisation des [ceintures de travail, des harnais et des cordons d'assujettissement](#)
- Le travail dans des espaces confinés

- Le travail à proximité de machines, y compris l'utilisation de [mesures de protection](#)
- Le travail avec des [outils à main](#) et des [outils portatifs à moteur](#)
- Les dangers chimiques, y compris le respect du [SIMDUT](#) – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
- Le [bruit](#)
- Les [glissades, les trébuchements et les chutes](#)
- Le travail avec les [échelles](#)
- Les [troubles musculosquelettiques liés au travail](#)
- Le levage et la [manutention des matériaux](#)
- La [poussée et la traction](#)
- Les dommages à l'embarcation, y compris [incendie](#), collision, échouement, chavirage
- La [fatigue](#) attribuable aux [longues heures de travail](#) ou aux [quarts de travail](#)
- L'[hygiène alimentaire et dans la cuisine](#)
- La [cuisine sécuritaire](#)
- Le [travail avec des lames ou des bords tranchants](#)
- Le [travail en isolement](#)
- [La violence et le harcèlement en milieu de travail](#)

Deux problèmes majeurs ont été cernés au sein de l'industrie de la pêche commerciale : les modifications apportées aux navires et leur impact sur la stabilité et l'insuffisance ou la non-utilisation de l'équipement de sauvetage (c.-à-d. vêtements de flottaison individuels, combinaisons d'immersion et dispositifs de signalement des situations d'urgence). Ces préoccupations sont mises en évidence par le nombre de décès dus à la chute de personnes par-dessus bord et au chavirement des navires, qui sont deux des causes de décès les plus courantes (Bureau de la sécurité des transports du Canada, 2022).

Quelles procédures d'intervention d'urgence doivent être mises en place?

Tous les membres de l'équipage doivent savoir comment réagir si une personne tombe à la mer, s'il y a un incendie à bord ou si le bateau est inondé. L'équipage doit aussi savoir comment abandonner le navire et appeler pour obtenir de l'aide au moyen de radios, de téléphones, de fusées éclairantes, de drapeaux de détresse ou d'autres signaux d'urgence. Tous les membres de l'équipage doivent également connaître l'emplacement du matériel de sécurité, des composants et des commandes de la salle des machines, de l'équipement de pont et du gréement et de l'équipement de navigation et des dispositifs électroniques. L'équipage doit également savoir utiliser le matériel de pêche en toute sécurité, savoir comment ancrer le bateau et savoir comment évacuer le navire. Toutes les personnes à bord du navire doivent connaître leurs responsabilités en cas d'urgence, l'emplacement de l'équipement approprié et son mode d'utilisation ainsi que les procédures qui doivent être suivies. Vous devez connaître également les exigences et la réglementation particulières qui s'appliquent à votre navire.

Les exercices doivent être effectués régulièrement, notamment au début de la saison et à toutes les fois que de nouveaux membres d'équipage sont à bord. Les exercices peuvent comprendre la façon d'abandonner le navire, de faire face à une situation (inondation, incendie, collision, etc.), d'enfiler la combinaison d'immersion et de secourir une personne qui est tombée à la mer. L'utilisation de gilets de sauvetage ou de vêtements de flottaison individuels (VFI) est exigée par la loi. Des combinaisons d'immersion sont également recommandées pour le travail en eau froide.

Quelles sont les étapes générales que doit prendre une exploitation de pêche commerciale?

- Avant de quitter le port, inspecter et tester l'équipement, y compris la coque de l'embarcation, les portes et les écoutilles étanches, tous les systèmes d'alarme et le matériel de sauvetage. Garder les portes et les écoutilles fermées pour éviter l'envahissement.
- Garder toutes les machines en bon état et s'assurer que tous les dispositifs de protection et d'arrêt d'urgence sont installés et fonctionnent correctement. Inspecter régulièrement tout le matériel de sauvetage et signaler tout dommage au capitaine du navire. Éviter de porter des vêtements amples, des bijoux ou des bagues, car ils pourraient se retrouver coincés dans des filets, des lignes ou de la machinerie. Attacher les cheveux longs.
- Pour monter ou descendre dans un bateau, utiliser la passerelle ou l'échelle. Ne pas sauter.
- Les ponts doivent avoir des surfaces antidérapantes (sauf lorsqu'une surface lisse est nécessaire pour manipuler le poisson). Garder les ponts propres et dégagés.

- Ranger toutes les cordes dans des bobines. Arrimer ou ranger l'équipement non fixé. Nettoyer les déversements et gérer les problèmes d'eau ou de glace afin d'éviter les glissades et les chutes.
- Les responsables des navires qui ont des cuisines et des quartiers pour l'équipage devront s'assurer de la salubrité des aliments et de la propreté de la cuisine pour prévenir les maladies d'origine alimentaire, ainsi que de la manipulation en toute sécurité des lames ou des couteaux tranchants. De plus, la cuisson doit être gérée dans un petit espace qui se déplace avec le mouvement du navire. Ranger les ustensiles dans des étagères et des tiroirs et utiliser un garde-corps sur la cuisinière pour aider à empêcher les chaudrons et les casseroles de se déplacer.
- S'assurer que les cabines et les quartiers d'habitation sont bien ventilés et utiliser des alarmes pour alerter l'équipage (p. ex. détecteurs de monoxyde de carbone).
- Ne jamais se tenir à l'intérieur ou autour d'un cordage ou d'un fil lâche pour éviter de s'empêtrer, surtout lorsque les fils, les cordages ou les filets sont en mouvement.
- Porter des gants épais ou des moufles lorsque vous manipulez un câble métallique; ne jamais guider le câble avec les mains ou les pieds.
- Éviter de se tenir sous une charge ou dans des endroits où l'équipement peut pivoter.
- S'assurer que de l'équipement de sauvetage approprié (p. ex. vêtements de flottaison individuels, signaux d'urgence) est disponible sur le bateau et que les membres de l'équipage ont reçu la formation sur la façon d'accéder à cet équipement et de l'utiliser.
- Suivre les exigences et les directives concernant la stabilité du bateau, notamment en veillant à ce que l'équipage ait reçu la formation appropriée et ait accès à l'information pertinente, et demander la réalisation d'évaluations de la stabilité lorsque nécessaire.

Que faut-il faire pour se protéger contre les chutes lorsque l'on travaille en hauteur?

Les chutes par-dessus bord constituent un grave danger. Par ailleurs, il arrive parfois qu'une personne doive travailler suspendue au-dessus du pont (travail dans la mâture). Lorsqu'on travaille sur le pont ou en hauteur, prendre les précautions suivantes :

- Élaborer et mettre en place un programme de protection contre les chutes et former les travailleurs
- Utiliser un cordage de sécurité lorsqu'on travaille en hauteur ou sur le pont par mauvais temps.
- Utiliser un cordage de sécurité et une ceinture de travail lorsqu'on pêche aux trappes.

- Porter un dispositif antichute si il y a la possibilité de tomber d'environ 3 mètres (10 pieds). Vérifier auprès de son administration pour connaître les exigences exactes.
- S'assurer qu'aucun autre équipement ne nuira au mécanisme d'autogonflage du VFI.
- S'assurer que le radar est fermé afin d'éviter l'exposition aux radiations et de prévenir les blessures causées par une antenne rotative. Placer sur le panneau de commande du radar l'avis « Ne pas utiliser le radar – travail dans la mâture » pour indiquer qu'une personne travaille en hauteur.
- Attacher des lanières de sécurité aux outils et aux pièces (p. ex. attacher son marteau au poignet) pour les empêcher de tomber et éviter qu'ils ne blessent les personnes qui se trouvent en dessous. Monter ou descendre ses outils à l'aide du gréement en les plaçant dans un contenant sécuritaire.
- Utiliser une chaise de gabier ou autre dispositif similaire (dispositif muni d'un siège rigide attaché à une corde pour suspendre la personne qui travaille en hauteur) muni d'un harnais de sécurité et d'un dispositif antichute appropriés.

Voir la fiche d'information du CCHST sur la [protection contre les chutes](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

Quelles sont les principales méthodes de travail sécuritaires à connaître?

Tous les travailleurs doivent faire ce qui suit :

- Suivre les procédures de sécurité au travail.
- Suivre les procédures d'urgence et de premiers soins.
- Savoir quand et comment utiliser l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- Savoir comment signaler un danger.
- Connaître le SIMDUT et les fiches de données de sécurité (FDS).
- Respecter de bonnes procédures d'entretien ménager.

Où peut-on trouver de plus amples renseignements?

Pour plus d'information, consulter les ressources suivantes :

- Transports Canada : [Transport maritime](#), [Sécurité de la pêche commerciale](#), [Lignes directrices en matière de stabilité et de sécurité adéquates pour les bâtiments de pêche](#)
- Gouvernement du Canada : [Règlement sur la sécurité des bâtiments de pêche](#) (fédéral)

(*Ces organisations sont mentionnées à titre de référence, dans le seul but de fournir des renseignements qui pourraient vous être utiles. Veuillez communiquer directement avec elles pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts. Veuillez prendre note que le fait de mentionner ces organisations, par rapport à d'autres que vous pourriez connaître, ne constitue pas une recommandation ou une approbation de celles-ci par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.)

Date de la première publication de la fiche d'information : 2018-09-07

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-01-21

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.